

Informations nécessaires à la formulation d'un PNA

Formation virtuelle des PMA francophones sur les plans nationaux d'adaptation

présenté par : Mme Mery YAOU au nom du LEG

17 Décembre 2020



Mandat et vision du LEG

- ❑ Le Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) a été créé en 2001.
- ❑ Il a pour mandat de fournir des conseils techniques et appui aux pays les moins avancés (PMA) sur la formulation et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation (PAN), et la mise en œuvre du Programmes d'action nationale d'adaptation (PANA) et programme de travail pour les PMA dans le cadre de la CCNUCC.
- ❑ **Sa vision:** en 2020, tous les PMA disposent des plans nationaux d'adaptation robustes et bien structurés.
- ❑ Soutient les PMA au moyen, notamment, – de lignes directrices, de documents techniques, de publications, etc.; – d'ateliers de formation, d'évènements parallèles et d'évènements spéciaux; – d'enquêtes régulières pour les points focaux des PMA et de conseils individualisés; – de collaborations avec le FEM et ses entités d'exécution et d'autres organisations en faveur des PMA; NAP Expo; Open NAP



Objectifs du processus PNA

Les objectifs du processus PNA sont:

- Réduire la vulnérabilité aux effets des changements climatiques, en renforçant les capacités d'adaptation et la résilience;
- Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques, de manière cohérente, dans les politiques, programmes et activités nouveaux et existants, en particulier les processus et stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs pertinents et à différents niveaux, selon qu'il convient (décision 5 /CP.17, paragraphe 1).



Contenu essentiel du PNA

Il y a deux aspects qui devraient être clairement identifiables dans le cadre de ce travail:

a. Il y a le **processus** de soutien aux travaux d'adaptation:

- Intégré verticalement à partir des observations et de la recherche, de l'analyse, des évaluations, de la mise en place des priorités, des plans et de leur mise en œuvre, puis des rapports, du suivi et de l'examen.
- These are ongoing and long-term activities. Celles-ci sont des activités permanentes et à long terme. *C'est le parcours d'adaptation.*

b. Il y le PNA, **le plan** ou bien la destination sur le long du trajet:

- C'est un énoncé de ce qui est connu et priorisé pour une tranche de temps donnée;
- Il sert à informer la mise en œuvre, livrer des rapports, le suivi et l'évaluation, et de nombreuses autres utilisations;
- Contient des détails sur le processus;



Contenu essentiel du PNA (points forts)

1. Le PNA sert d'instrument politique national pour coordonner et conduire les actions de tous les acteurs et parties prenantes dans la poursuite des objectifs et des résultats de l'adaptation. Cela nécessite une approbation formelle au niveau national et une cartographie à tous les niveaux de gouvernance concernés (après une consultation appropriée)
2. Afin de guider l'évaluation future des progrès et l'établissement de rapports, le PNA devrait clairement **énoncer les buts, les objectifs et, si possible, des cibles concrètes** pour guider l'application des systèmes de Suivi et Evaluation appropriés pour l'avenir.
3. Le PNA devrait également **communiquer l'importance de la lutte contre le changement climatique**, à toutes les parties prenantes aux niveaux national et international, à travers l'adaptation en montrant les principaux impacts déjà ressentis et ce qui est susceptible d'être ressenti dans le cadre des projections climatiques pour le pays dans l'avenir.



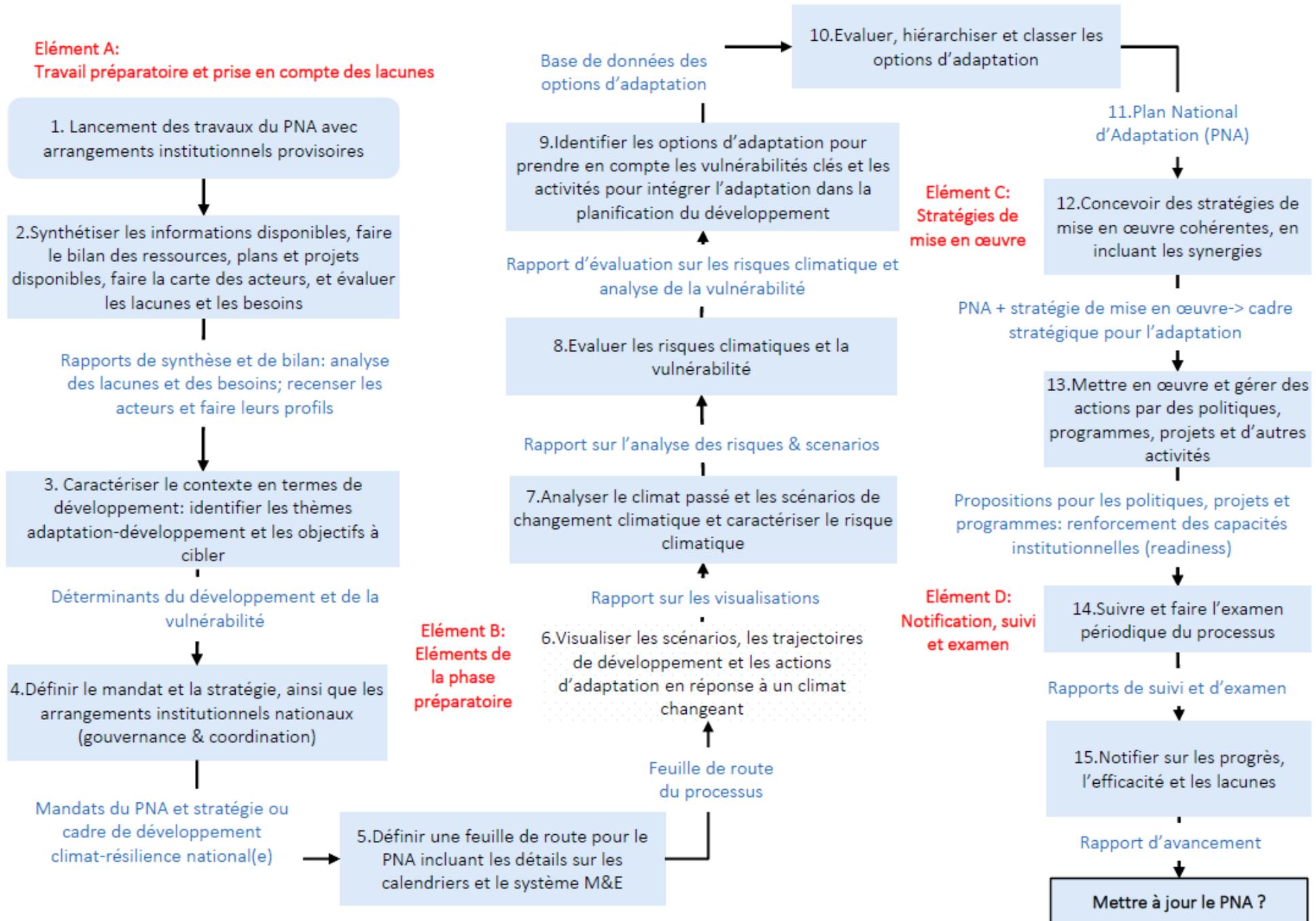
Contenu essentiel du PNA (points forts)

4. Le PNA **devrait résumer l'évaluation des impacts, de la vulnérabilité et des risques**, y compris une base de référence, en se fondant sur une approche systémique, de manière à permettre **l'itération et une mise à jour** facile lorsque des informations supplémentaires sont disponibles
5. Le PNA sert également de **répertoire des actions d'adaptation**, notamment par le biais de projets visant à soutenir et à financer des investisseurs, y compris le secteur privé et les programmes bilatéraux, et à faire rapport sur les actions initiées
6. Le PNA devrait contenir, au minimum, **plusieurs programmes et projets essentiels** qui ont été identifiés comme essentiels à partir de l'expérience acquise dans le cadre du FVC et du soutien du FEM pour la planification de l'adaptation

Contenu essentiel du PNA (points forts)

7. LE PNA fournit une **base de référence de la vulnérabilité** et est conçu pour donner des mises à jour régulières sur la vulnérabilité afin d'informer l'évaluation des progrès de l'adaptation par **rapport à l'objectif de température globale** de <2 degrés C et à **l'objectif global d'adaptation**
8. Le PNA devrait comporter des détails **adéquats pour faciliter l'élaboration et l'approbation rapides des projets et programmes de mise en œuvre des mesures d'adaptation**, et pourrait inclure une théorie générale du changement et une justification climatique des actions proposées, ainsi que d'autres informations basées sur l'expérience des pays en matière d'accès au FVC et à d'autres sources de financement
9. Dans certains cas, **le PNA servira de rapport à la CCNUCC et à l'accord de Paris sur l'adaptation en tant que communication sur l'adaptation.**

Exemple de processus pour formuler et exécuter un Plan national d'adaptation



| | |
|---|--|
| 1.1 Introduction | 6.1 Évaluation de l'adaptation au changement climatique <ul style="list-style-type: none">• Le climat du passé• Projection du climat futur• Évaluation par système clés |
| 2.1 Cadre du PNA <ul style="list-style-type: none">• Fonctions essentielles du processus du PNA• Le PNA comme programme-cadre pour l'adaptation• Cohérence avec le contexte de développement national, les SDG, Sendai et autres cadres pertinents | 7.1 Priorités nationales en matière d'adaptation <ul style="list-style-type: none">• Principaux risques et options d'adaptation• Classement des actions d'adaptation |
| 3.1 Approche/Méthodologies <ul style="list-style-type: none">• Principes directeurs• Lignes directrices utilisées• Une approche systémique de l'adaptation• Autres considérations particulières• Feuille de route | 8.1 Stratégie de mise en œuvre (y compris les coûts) 8.2 Alignement sur le programme national du FVC 8.3 Mobilisation d'autres sources de financement |
| 4.1 Contexte national <ul style="list-style-type: none">• Circonstances nationales• Dispositions institutionnelles pour l'adaptation au changement climatique• Cadres juridiques | 9.1 Suivi et évaluation des actions et du processus d'adaptation 9.2 Rapports |
| 5.1 Vision, buts et objectifs du PNA | 10.1 Poursuite du développement du programme de soutien aux futurs PNA |

Contact:

La Présidence

Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG)

leghelp@unfccc.int

